

Association CPTS ENTRE DOUBS ET JURA

4 Place Jules Pagnier

25300 PONTARLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31/12/2025

PROCOMPTA SAS
Commissaire aux comptes
6 rue de Franche-Comté
25480 ECOLE-VALENTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'Assemblée générale
de l'association **CPTS ENTRE DOUBS ET**
JURA
4 Place Jules Pagnier
25300 PONTARLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée générale de l'association CPTS ENTRE DOUBS ET JURA,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CPTS ENTRE DOUBS ET JURA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments, que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant les modalités d'application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers applicable à compter des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025 et ayant conduit à un changement de méthodes comptables.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre association perçoit des subventions d'exploitation affectées à des projets définis. Nos travaux ont consisté à examiner les conventions de subvention, à vérifier le caractère défini des projets financés, à contrôler le calcul des montants non utilisés à la clôture et à apprécier la conformité des écritures de fonds dédiés et d'engagements à réaliser aux dispositions du règlement ANC n°2018-06.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports moral, d'activité et financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

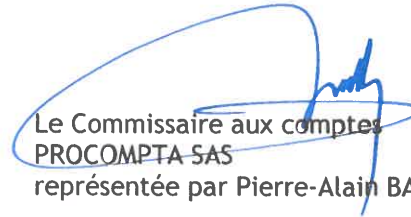
Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Ecole-Valentin, le 24 septembre 2026



Le Commissaire aux comptes
PROCOMPTA SAS
représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY

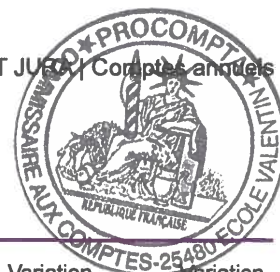


Bilan Actif

COMPTESPARTICULIERS25480

COMPTES-25480

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024		Variation	Variation
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net	Montant	%	
Frais d'établissement	I						
Actif immobilisé							
Immobilisations incorporelles							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires							
Autres immobilisations incorporelles							
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	4 156	1 218	2 937	576	2 362	410.13	
Autres immobilisations corporelles	25 026	17 909	7 117	8 210	-1 093	-13.31	
Immo. corp. en cours, avances et acomptes							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Immobilisations financières							
Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	15		15	15			
Prêts							
Autres immobilisations financières	464		464	464			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	29 661	19 127	10 533	9 265	1 269	13.69	
Comptes de liaison	III						
Actif circulant							
Stocks et en-cours							
Créances							
Créances clients, usagers et comptes rattachés				100	-100	-100.00	
Créances reçues par legs ou donations							
Autres créances	269		269	166 531	-166 262	-99.84	
Charges constatées d'avance	5 837		5 837	5 242	596	11.36	
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités	723 577		723 577	142 153	581 424	409.01	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	729 683		729 683	314 026	415 657	132.36	
Frais d'émission des emprunts	V						
Primes de remboursement des emprunts	VI						
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif	VII						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	759 344	19 127	740 216	323 291	416 926	128.96	



Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Variation	
	Total	Total	Montant	%
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles	183 310	181 704	1 607	0.88
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	26 037	1 607	24 430	1 520.57
Situation nette	209 347	183 310	26 037	14.20
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES I	209 347	183 310	26 037	14.20
Autres fonds propres				
Montant des émissions de titres associatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis				
Comptes de liaison	II			
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	183 706		183 706	
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	183 706		183 706	
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS IV				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190 522	126 075	64 446	51.12
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	154 506	12 585	141 921	1 127.68
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 136	1 320	815	61.77
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	347 163	139 981	207 183	148.01
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	740 216	323 291	416 926	128.96



Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Variation	Variation
	Total	Total	Montant	%
Produits d'exploitation				
Cotisations	4 873	4 220	653	15.48
Vente de biens et services				
Ventes de biens				
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services		2 337	-2 337	-100.00
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	662 736	345 619	317 117	91.75
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels		300	-300	-100.00
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	8	40	-32	-80.15
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	667 617	352 516	315 101	89.39
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	6 339	6 762	-424	-6.27
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	299 061	244 409	54 651	22.36
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	2 431	1 704	727	42.63
Salaires	102 907	65 659	37 248	56.73
Cotisations sociales	44 966	30 939	14 027	45.34
Dotations aux amortissement et dépréciations	3 940	3 646	294	8.05
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés	183 706		183 706	
Autres charges	5	1	4	283.92
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	643 354	353 122	290 232	82.19
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	24 263	-606	24 868	-4 106.15
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 774	2 212	-438	-19.80
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produit des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	1 774	2 212	-438	-19.80



Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Variation	
	Total	Total	Montant	%
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV				
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 774	2 212	-438	-19.80
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	26 037	1 607	24 430	1 520.57
Produits exceptionnels V				
Charges exceptionnelles VI				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats VII				
Impôts sur les bénéfices VIII				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	669 391	354 729	314 663	88.71
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	643 354	353 122	290 232	82.19
EXCÉDENT OU DÉFICIT	26 037	1 607	24 430	1 520.57
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				



Annexe



Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 740 216 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 26 037 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Cette association a pour objet de favoriser l'exercice coordonné des professionnels de santé du territoire dans le but d'améliorer l'accès aux soins des patients du territoire de la CPTS entre Doubs et Jura. Ceci dans le but de remplir des missions socles qui sont :

- Améliorer l'accès aux soins
- Améliorer le parcours santé du patient complexe
- Améliorer la prévention en santé publique sur le territoire
- Développer la qualité et la pertinence des soins
- Accompagner les professionnels de santé sur le territoire
- Participer à la gestion d'une crise sur le territoire

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n°2022-06 du 5 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et le règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023. Ces nouvelles dispositions applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes.

Ces comptes ont été arrêtés le 10/09/2026 par le conseil d'administration.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Ouverture de la maison médicale de garde en date du 01/07/2024.

Il y a donc désormais deux établissements au sein de la CPTS.

A compter du 01/10/2024, la CPTS s'agrandit avec l'intégration du secteur de Champagnole.

La CPTS passe de taille 2 à taille 3, ce qui engendrera une hausse des enveloppes ACI, mais également une hausse des dépenses avec notamment l'embauche d'une coordinatrice supplémentaire courant 2025.

Pour l'exercice 2025, les résultats par structure sont les suivants :

- CPTS : Excédent de 71 492 €
- Maison médicale de garde : Déficit de 45 455 €.

Subventions d'exploitation et concours publics : l'association a comptabilisé 348 280€ de concours publics octroyées par la CPAM (contrat ACI) et 314 456€ de subventions d'exploitation constituées par les financements de l'ARS pour les actions MMG/ ICAPS et Mobilité.

Sur les 191 120€ de subventions octroyées pour les projets mobilité et ICAPS, 183 706€ ont été comptabilisés en report de fonds dédiés car les actions correspondantes seront poursuivies sur les années à venir.

Immobilisations incorporelles et corporelles



Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les cotisations des membres sont comptabilisées selon le fait générateur de la date d'encaissement.



Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 219	2 936		4 156
Autres immobilisations corporelles	22 754	2 272		25 026
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 973	5 208		29 182
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	15			15
Prêts				
Autres immobilisations financières	464			464
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	479			479
TOTAL GÉNÉRAL	24 452	5 208		29 661

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	5 208			5 208		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	5 208			5 208		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant



Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	644	575		1 218
Autres immobilisations corporelles	14 544	3 365		17 909
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 188	3 940		19 127
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	15 188	3 940		19 127

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	3 940				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	3 940				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant



Etat des créances et des dettes

COMPTES DE L'ÉTAT

Créances	Montant brut	Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	464		464
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	5 837	5 837	
TOTAL	6 301	5 837	464

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	190 522	190 522		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	5 083	5 083		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 426	9 426		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	139 997	139 997		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	2 136	2 136		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	347 163	347 163		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant



(art. 431-5 du règlement ANC/2013-06)

Variation des fonds propres 431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	181 704	1 607	26 037	26 037	183 310
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	1 607				26 037
Situation nette	183 310	1 607	26 037	26 037	209 347
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	183 310	1 607	26 037	26 037	209 347

Commentaires : néant

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation



Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subvention ICAPS (ARS)			7 414		180 000	172 586	
Subvention Mobilité (ARS)					11 120	11 120	
TOTAL			7 414		191 120	183 706	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts



Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer
incluses dans les postes suivants du bilan

Du 01/01/2025
au 31/12/2025

Du 01/01/2024
au 31/12/2024

Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 158	80 525
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	9 315	7 647
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 320
Instruments de trésorerie		
TOTAL	149 473	89 493

Produits à recevoir
inclus dans les postes suivants du bilan

Du 01/01/2025
au 31/12/2025

Du 01/01/2024
au 31/12/2024

Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Instruments de trésorerie		
TOTAL		

Commentaires : néant



Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation		
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	5 837	5 242
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	5 837	5 242

Commentaires : néant